

Image not found or type unknown



Desicion du juge des affaires famillial

Par **titi62**, le **28/09/2012 à 15:11**

Bonjour,rnj aimerai savoir combien de temps faut il attendre pour avoir la decision du jaf je suis passer au jaf le 12 septembre 2012 et le juge devait rendre sa decision le 25 septembre 2012

Par **cocotte1003**, le **28/09/2012 à 15:22**

Bonjour, tout dépend de l'encombrement du secrétariat du tribunal, comptez une bonne semaine et n'oubliez pas de faire signifier le jugement à la partie adverse par un huissier, cordialement